

# PleinerPage

Mars-Avril 2015 - N°38

[www.marly.fr](http://www.marly.fr)



INAUGURATION DE LA MAISON DE QUARTIER

LES FINANCES COMMUNALES

SPORT, JEUNESSE ET CULTURE



**7 mars 2015**

14h à 19h

Salle des Fêtes



**JOURNÉE**  
INTERNATIONALE  
DE LA **FEMME**

**Salon des Savoir-Faire**



**exposition-vente et démonstration**  
entrée libre et gratuite  
création textile bijoux scrapbooking  
porcelaine froide tricot broderie raku  
peinture sérigraphie patchwork déco  
portraits de femmes...



**Salle des Fêtes**  
les **11 & 12 Avril**

**Fête**

du

**livre**

**«Faites des Histoires!»**

POSTE

avant de courir aux

18 heures

Au pied de la lettre !

**Concours** « au pied de la lettre »

**Enquête**

**Rencontres**

**Dédicaces**

**Auteurs**

**Éditeurs**

**Illustrateurs**

**Bande Dessinée**

**Contes et Racontes**

**Ateliers créatifs**

**Jeux de piste**

**Spectacles**

**Troc'Livres**

**MOIS DU LIVRE**  
**6#**



entrée libre et gratuite





**Chères Marlysiennes,  
Chers Marlysiens,**

La Maison de quartier de la Briquette a été inaugurée le 23 Janvier dernier en présence de Monsieur Patrick KANNER, Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, marquant ainsi une nouvelle étape dans la volonté municipale de reconquête du quartier.

Après d'importants investissements sur des équipements structurants tels l'École Nelson Mandela, la salle des Sports Louis Aragon ou encore le stade Masnaghetti et la démolition-reconstruction de 33 logements, la Ville poursuit ainsi la mutation positive de ce secteur.

L'ouverture de cette maison de quartier est née de la volonté d'offrir au Centre Social de meilleures conditions d'accueil du public et de renforcer la présence des services municipaux marlysiens.

La concrétisation de ce projet a pu être menée à bien grâce au partenariat et au cofinancement de nos partenaires institutionnels que sont Valenciennes-Métropole, l'Etat, le Conseil Général du Nord et la Caisse d'Allocations Familiales.

Monsieur le Ministre nous a aussi confirmé que Marly ferait l'objet d'une attention toute particulière lors de l'examen des nouveaux sites éligibles à l'ANRU, et c'est une bonne nouvelle !

Je reste, avec l'équipe qui m'entoure, à votre écoute et continue à travailler au bien-être de chacun.

**Fabien THIÉMÉ,**  
Maire de Marly  
Vice-président du Conseil Général

*Bien cordialement*

**Édito**

**Plus de 4600€ réunis lors du Téléthon 2014**



Entre les 1669,50€ réunis dans le cadre des animations mises en place par la Municipalité, le 5 décembre 2014, avec le soutien d'une douzaine d'associations de la commune ; les 1600€ collectés par le Centre de Formation des Apprentis et les 1400€ de l'association Tous avec toi, ce sont quelque 4669,50€ qui ont été récoltés au titre du Téléthon sur la seule commune de Marly.

Le 7 février dernier, M. le Maire, Fabien THIÉMÉ, entouré de plusieurs représentants du Conseil municipal, a salué la générosité des habitants et le rôle moteur des associations dans la levée des fonds. Puis il a remis le chèque à M. Bruno MOUFTIEZ, représentant local de l'AFM-Téléthon, qui a remercié à son tour les généreux donateurs.

**Inauguration de la Maison de quartier : poursuivre la reconquête du quartier de La Briquette**



Pierre angulaire de la démarche de reconquête du quartier, entreprise dès 2008 par la Municipalité, l'inauguration de la Maison de quartier de La Briquette s'est déroulée le 23 janvier dernier, en présence de M. Fabien THIÉMÉ, Maire, du Conseil municipal, des élus locaux et partenaires institutionnels et financiers du projet et du Ministre de la Ville, M. Patrick KANNER. Lequel a pris note de la volonté de la Ville de poursuivre les efforts entrepris sur le quartier.

Il y a quelques semaines, apprenant que le quartier de La Briquette à Marly ne serait pas retenu au titre du nouveau programme de rénovation urbaine ANRU 2, M. le Maire prenait la plume pour dire à son ami et ancien président du Conseil général du Nord, M. Patrick KANNER, aujourd'hui Ministre de la Ville, son incompréhension face à ce choix.

En effet, après avoir obtenu le rattachement du quartier à l'ANRU 1, pour une opération de démolition/reconstruction de 33

logements, et réalisé d'importants investissements sur des équipements structurants du quartier, la Ville espérait voir se poursuivre les efforts déjà entrepris.

Tout n'est pas perdu, cependant, puisque M. le Ministre a profité de sa venue pour assurer que « Marly sera suivie avec une attention toute particulière ». Peut-être pas au titre de l'ANRU 2, mais dans le cadre du contrat de plan Etat/Région. « C'est un bon signe, que Marly n'ait pas été retenue parmi les 250 sites éligibles à l'ANRU. Cela veut dire que la ville a changé, que beaucoup y a déjà été accompli grâce à la politique mise en œuvre par la Municipalité et que cela va mieux là qu'ailleurs », a souligné le Ministre.

Parmi ces réalisations, la Maison de quartier de La Briquette est née de la volonté d'offrir au centre social de meilleures conditions d'accueil du public et de renforcer la présence des services municipaux marlysiens sur le quartier.



## Le Goûter des Aînés a réuni plus de 250 personnes

Ce mercredi 11 février 2015, nos aînés se sont retrouvés pour partager un délicieux goûter organisé par le Pôle Seniors de la Ville de Marly.



Après l'allocution de bienvenue de Marie-Thérèse HOUREZ, Première Adjointe - déléguée à l'Action Sociale et à la Solidarité, Monsieur le Maire, Fabien THIÉMÉ a présenté le programme de l'après-midi en remerciant les membres du CCAS pour l'organisation du goûter. Il a également mis en avant la volonté de la Municipalité de reproduire ce genre de manifestation et de citer les nombreuses actions de la Ville envers les seniors comme le voyage des aînés, la semaine bleue, les thés dansants, le colis de Noël ainsi que toutes les initiatives comme le transport de proximité réservé aux personnes âgées et à mobilité réduite.

Les couples ont ensuite envahi la piste de danse sous les douces paroles de Sandy ELVEN. Les élus se sont prêtés au jeu et ont servi tartes et pétillant aux seniors, le tout dans une ambiance festive rappelant les derniers banquets des aînés.

Particulièrement apprécié et attendu de tous, ce rendez-vous est souvent l'occasion de se retrouver et se rappeler de bons souvenirs entre amis. Mais c'est aussi l'occasion de faire la fête et de s'amuser et d'oublier le temps d'une après-midi la vie quotidienne parfois difficile.



### Changement de direction à la Maison de Retraite « Les Magnolias »

Jeudi 15 janvier, une réception était organisée à l'EHPAD « Les Magnolias », en présence de Loïc RUMEAU, Directeur Régional du Groupe SOS Seniors, afin de saluer le départ de Margaret HANS-PARADIS, Directrice de l'établissement depuis de nombreuses années et d'accueillir son remplaçant Pascal KRATZ. Pour des raisons médicales, Madame HANS-PARADIS n'a pu participer à cette cérémonie, le nouveau directeur a tenu à lui témoigner tout son soutien dans ces moments difficiles et à lui rendre hommage pour son dévouement auprès des personnes âgées.

Au cours de son allocution, Monsieur le Maire, Fabien THIÉMÉ, accompagné de Marie-Thérèse HOUREZ - 1<sup>ère</sup> Adjointe - et de Jules CAILLARD - Adjoint à l'Enseignement -, a évoqué un de ces premiers dossiers alors qu'il était député : la construction de la maison de retraite. Il a rappelé son attachement à cet établissement et les bons rapports qu'il a eu avec la Directrice en espérant entretenir d'aussi bonnes relations avec son successeur.

Ainsi, depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2014, différents services de la Ville y tiennent des permanences régulières dans le domaine de l'Action Sociale et du Logement ; de la Petite enfance/Enfance/Jeunesse ; des Seniors ; de la Sécurité (Police municipale), etc. Les élus y sont également présents, à l'écoute des habitants du quartier.

La Maison de quartier abrite aussi une salle polyvalente modulable destinée à abriter à la fois les activités du Centre social, des services de la Ville et des associations qui l'occupent, parmi lesquelles le Club du 3<sup>e</sup> Âge. Cette salle pourra également accueillir spectacles, expositions et autres animations au bénéfice des habitants.

L'acquisition et la transformation des anciens locaux de la société Camurat en Maison de quartier représentent un investissement de 577 189,19€. Pour le mener à bien, la Ville de Marly a bénéficié du soutien financier de Valenciennes Métropole (203 504,32€) ; de l'Etat (49 783,00€) ; du Conseil Général du Nord (23 118,06€) et de la CAF (50 000,00€).



## Dans les coulisses de l'exercice budgétaire

*C'est le 11 mars que sera voté le budget primitif 2015. Un document préparé de longue date par les services financiers de la Ville de Marly, en lien avec les élus et les autres services municipaux.*

### Gros-plan sur les services Comptabilité...

L'activité du service Comptabilité s'exerce selon un cycle budgétaire annuel comprenant différentes étapes. L'exercice comptable débute avec la préparation du budget : le service Comptabilité collecte les besoins de chaque service municipal et saisit les chiffres correspondant. De premiers arbitrages sont réalisés en commission.

Puis le débat d'orientation budgétaire se déroule deux mois avant le vote du budget primitif. A Marly, le DOB 2015 a ainsi été examiné en Conseil municipal le 21 janvier dernier.

Dans un contexte de baisse des dotations de l'Etat, l'heure est à la recherche d'économie et à la maîtrise des dépenses de fonctionnement, tout en continuant à garantir des services de qualité à la population.

Le budget primitif, qui doit être voté avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, est le document financier de base, qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses de la collectivité pour l'année.

La clôture de l'exercice s'effectue par l'ar-

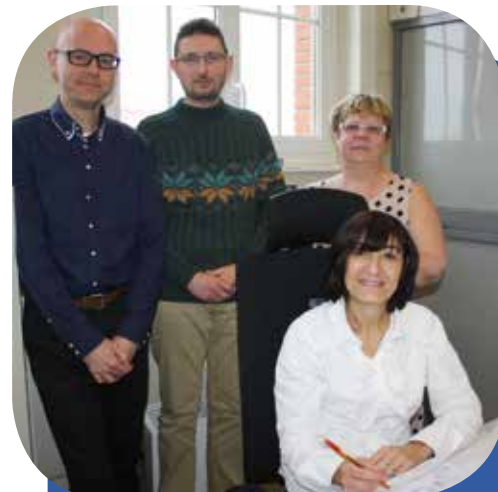
rêt des comptes au travers du compte administratif, qui doit, lui, être voté au plus tard le 30 juin de l'année suivante.

Le compte administratif représente en effet l'ensemble des opérations de recettes et de dépenses réalisées au cours de l'exercice précédent. Il correspond ainsi aux résultats réels de l'exercice budgétaire. En 2015, ce sont donc les résultats 2014 qui seront entérinés.

En cours d'exercice, des décisions modificatives peuvent venir amender le budget primitif.

A Marly, les services financiers englobent la comptabilité et la paie. Ce sont ainsi près de 3600 bulletins de salaire qui sont édités chaque année, 5500 mandats et 1500 titres de recettes.

Le service Comptabilité assure le traitement des pièces comptables de la Ville et du CCAS (saisie des engagements de



*Pascal, Frédéric, Maryse et Lydia des agents qui comptent.*

dépenses, vérification et mandatement des factures, émission des titres de recettes, etc.) ; le suivi de la dette (c'est-à-dire les emprunts contractés par la Ville pour mener à bien ses différents projets) et celui de la trésorerie, le tout sous-couvert de la Trésorerie de Marly.

### ... et Ressources Humaines

Il œuvre en lien avec le service Comptabilité, s'agissant de la question des salaires notamment. Le service du Personnel (Ressources Humaines) couvre en réalité un champ d'interventions beaucoup plus vaste.

A commencer par la gestion des carrières des agents, de leur nomination au sein de la collectivité à leur départ (mutation ou retraite), en passant par les promotions, les remises de médailles, etc.

L'accompagnement des agents municipaux passe également par les formations

et les concours. Le service du Personnel gère aussi les congés (annuels, exceptionnels) et la médecine préventive. Un volet important qui permet d'adapter un poste de travail au handicap ou à la pathologie d'un agent, voire de déceler ce handicap ou cette pathologie. Sur ce point, la Ville bénéficie du soutien du FIPHP (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique), qui finance au cas par cas des aides techniques et/ou humaines qui permettent aux employeurs publics de favoriser l'insertion pro-

fessionnelle ou le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.



*Isabelle, Cécile et Monia des agents plein de Ressources ...Humaines.*



**Jérôme LEMAN**  
Adjoint au Personnel

*Lorsqu'on vous offre une mission au sein d'une collectivité et que vous l'acceptez, vous devenez son serviteur. C'est avant tout et surtout le cas pour l'ensemble des conseil-*

*lers municipaux et des adjoints de la majorité.*

La responsabilité qui m'a été confiée par Monsieur le Maire est immense. Mon expérience en qualité de directeur des services d'une commune également située sur le territoire de Valenciennes Métropole est sans doute un atout, mais au-delà des compétences techniques le rôle d'un élu est d'offrir des perspectives dans le sens du développement et de l'épanouissement de notre territoire et de sa population.

Dans ce but, mon rôle est principalement axé vers l'organisation des effectifs en fonction des exigences liées à la nécessité de toujours améliorer le service public.

C'est ce que nous devons à tous nos concitoyens.

Cet objectif repose sur plusieurs volets incontournables que sont la motivation, l'engagement et la transversalité...

Et, si être conscient de ses devoirs autorise à faire valoir ses droits, on ne peut pas revendiquer de droits sans respecter ses devoirs.

Cet état d'esprit doit devenir le postulat de l'ensemble de nos agents.

Travailler pour une collectivité demande du savoir-faire, tant sur les plans technique qu'administratif. Il n'est pas facile de s'adapter aux règles que pondent quoti-

diennement une poignée de technocrates complètement déconnectés de nos préoccupations en France, comme sur le plan Européen.

Mais pour nous, l'important, c'est le service public et plus largement encore le service au public.

Il s'agit donc de s'organiser pour que les intérêts prioritaires de la collectivité soient en phase avec les droits et les devoirs de nos agents... c'est-à-dire qu'en offrant de nouvelles perspectives, je veux lutter contre les abus qui caricaturent l'immense majorité des agents qui adhèrent à cette démarche et qui aspirent à concilier leurs légitimes ambitions avec celle de la commune qui est et restera pour ces cinq prochaines années et pourquoi pas au-delà le centre de nos préoccupations.



**DIDIER CAYEZ**  
Adjoint aux Finances

## Bilan Financier : 2008-2014

### **Des finances redressées !**

*Depuis le début de notre premier mandat, nous avons œuvré à un redressement nécessaire des comptes de votre commune.*

La majorité municipale a fait le choix d'une politique budgétaire rigoureuse, entreprenante et responsable. Notre ligne directrice a été depuis 2008 de gérer au plus juste, de ne pas dépenser inutilement pour maîtriser notre endettement tout en tenant nos engagements : notamment en investissant dans différents équipements et surtout dans la remise aux normes de notre patrimoine trop longtemps délaissé

### **En 2008, nous avons trouvé les finances communales dans un état très préoccupant avec :**

*Un taux d'endettement particulièrement important (1039,45 € par habitant), une grande partie du patrimoine communal qui avait été cédée pour tenter d'équilibrer les dépenses d'exploitation, traduisant ainsi un réel appauvrissement des biens de la commune. Aucune disponibilité financière et aucune gestion de la trésorerie.*

### **Le résultat de l'audit réalisé au début de notre mandat sur la situation financière de la commune antérieure à 2008 a été sans appel :**

*une « situation financière désastreuse », une « trésorerie inexistante », des « résultats insuffisants pour rembourser le capital des emprunts », un « ratio de désendettement de près de 67 ans », contre 8 ans à ce jour. un « seuil d'alerte plus que dépassé »... avec menace de mise sous tutelle.*

### **Il confirmait en tous points nos craintes et nous prouvait que notre commune était à l'agonie.**

*En conclusion nous devons être nettement plus gestionnaires et économes que nos prédécesseurs.*

#### **Ce qui a été fait :**

*Nos dépenses de fonctionnement ont évolué raisonnablement depuis 2008.*

*Nous avons su faire évoluer nos dépenses au même rythme que nos recettes.*

*Les charges de fonctionnement sont étudiées chaque année dans le détail, de manière à les évaluer au plus près, malgré l'augmentation des services et des coûts de l'énergie observés ces dernières années.*

*Parallèlement, nous avons investi dans de nouvelles installations pour réduire nos dépenses de fonctionnement, (changement des chaudières usagées et trop gourmandes, remplacement de l'éclairage public, isolation des bâtiments) etc...*

*Sept ans plus tard, en 2014, nous avons maîtrisé la part des dépenses liées au personnel au sein de l'ensemble des dépenses de fonctionnement, tout en améliorant les services à la population.*

*Afin d'offrir aux Marlysiens un service public de qualité (Etat civil, instruction des demandes d'urbanisme, repas scolaires, transport de proximité, entretien des voiries, ...), nous nous sommes entourés d'agents performants et compétents.*

*Cette multitude d'actions est possible grâce à leur compétence, leur dévouement, et leur sens du service public, aidée en cela par la mise en place d'une nouvelle organisation des services, car cette organisation génère également des économies.*

*Pour autant, d'ici 2017, ce sont 800 000 € de pertes en dotation de l'Etat que la ville de Marly devra supporter.*

*Comment maintenir la ligne d'investissement à 5,5 millions d'euros cette année, sans toucher à la fiscalité inchangée depuis 2009? C'est la difficile équation que nous devons résoudre dans les prochains mois, dans une ville où le revenu par habitant est déjà bien inférieur à la moyenne nationale.*

#### **Un autofinancement rétabli**

*De 2008 à 2014, l'excédent dégagé entre nos ressources et nos dépenses (lorsque toutes les dépenses de fonctionnement sont payées) constitue notre autofinancement, c'est-à-dire notre capacité à financer seuls nos investissements à venir avant de recourir à l'emprunt. Cet autofinancement jamais atteint à ce jour à Marly a permis le désendettement important de notre commune sur la période de 2008 à 2014*

#### **Des emprunts limités au strict minimum**

*Nous avons volontairement limité le recours à l'emprunt, désendettement oblige.*

*La totalité du capital des emprunts à rembourser est passé dans le même temps de 12 253 030,19 € en 2008 à 9 030 816,45 € fin 2014. La dette par habitant passe de 1 039,45 € à 769,43 €. Il convient de noter que fin 2014 nous avons réalisé un emprunt (de 500 000€) destiné entre autre à la nouvelle maison de quartier de la Briquette (acquisition et travaux), à la réhabilitation de la maison des associations..., emprunt sollicité en fin d'année en complément de notre autofinancement.*

*Tout en redressant les finances et en investissant, nous avons maintenu la baisse de l'endettement depuis 2008.*

*Tout le travail financier des dernières années, toute la différence entre l'avant 2008 et 2014 se résume en une phrase :*

**Marly dispose aujourd'hui d'une capacité financière nettement plus réaliste qu'en 2008.**

*En 2015, nous maintiendrons la rigueur de notre gestion. Nous gérerons au plus juste pour continuer à dégager un solde bénéficiaire après le paiement de toutes nos dépenses de fonctionnement.*

*Nous souhaitons continuer à investir pour le bien-être des habitants en suivant les objectifs et la logique que nous nous étions fixés dès 2008.*

*Demain nous poursuivrons nos efforts d'investissement dans tous les domaines (voiries, écoles, culture, sports et équipements publics nécessaires). D'ores et déjà, nous nous engageons à ne pas augmenter les impôts locaux comme depuis plusieurs années consécutives.*

**Une bonne gestion et une grande rigueur sont nécessaires pour garantir cet engagement.**

**La majorité municipale a fait le choix d'une politique budgétaire réfléchie, rigoureuse, et responsable, et nous nous devons mais également nous vous devons de continuer.**



## Résidence La Fontaine

La Ville a procédé à la réfection des trottoirs en schiste rouge de la résidence La Fontaine. Elle a également réalisé des allées de garages en enrobé. Une cinquantaine de logements sont concernés par ces aménagements auxquels viendra s'ajouter un entretien par le Service Espaces Verts des 5 parterres de fleurs.

## De nouveaux parterres au Moulin et parc Oscar Carpentier

Après les travaux de renforcement des bordures, le service Espaces Verts s'est attaqué au réaménagement des parterres au Moulin et au parc Oscar Carpentier ; le tout en prévision du fleurissement d'été. Le choix du service s'est porté sur des plantes vivaces, afin de garantir la longévité des plantations. Une enveloppe de 20 000 € a été consacrée à ces aménagements.



## L'adieu aux peupliers

C'était une demande des riverains : les 24 peupliers, vieillissants et dangereux, du stade Denayer ont été abattus.

L'hiver prochain, de nouveaux arbres seront replantés. Ils seront cependant mieux adaptés à la configuration des lieux et à la proximité avec les habitations et autres équipements.

## Des enrobés flambant neufs

Par ailleurs, des trottoirs ont été refaits en enrobé rue Jean-Sébastien Bach et chemin latéral (près de la maison des associations, dont les travaux de rénovation s'achèvent également).



Deux mats mis à bas

Le 27 janvier dernier, la société Citelum a procédé à la dépose de deux mats d'éclairage au stade Jean-Pierre Papin. Une opération qui a nécessité l'utilisation de deux impressionnantes grues.

## Pour un désherbage écologique et économique

Le service Propreté de la Ville vient d'être doté d'un nouvel outil de désherbage mécanique. Un outil « tout-terrain », puisqu'il s'adapte aussi bien sur les engins utilisés pour le désherbage des surfaces non perméables que sur ceux spécialisés dans les surfaces perméables.

Sans herbicide ni surconsommation de carburant, d'une efficacité durable, le désherbage mécanique est la solution propre et économique pour l'élimination des végétaux indésirables sans avoir recours à des produits phytosanitaires.

Un investissement de 13 000 €.



Avant l'été, la troisième et dernière phase des travaux de requalification de l'avenue de la Paix

La dernière phase des travaux devrait se dérouler entre la place Diderot et le rond-point de la rue Jean Jaurès. Le montant total des travaux s'élève à près d'un million d'euros, échelonnés sur trois exercices budgétaires.

## Les travaux de démolition des 33 logements de la Briquette ont débuté

Une page se tourne pour les anciens locataires des 33 logements situés rues de Roussillon et de Picardie à La Briquette. En effet, ces maisons individuelles, datant de 1963, inadaptées techniquement et socialement, sont en cours de démolition et ce jeudi 12 février 2015, sous les



yeux des habitants non sans un petit pincement au cœur pour certains, de nombreux élus du Conseil Municipal, de Jean-Marcel GRANDAME de Valenciennes Métropole et de Marc ALESIO de Partenord Habitat, le 1<sup>er</sup> coup de pelle officiel était donné.

La démolition durera jusqu'en avril prochain. Elle constitue l'aboutissement d'une longue procédure engagée durant la précédente municipalité, difficile à mettre en œuvre et concrétisée par la nouvelle municipalité, dans le cadre d'une opération de réhabilitation du quartier.

« Après les travaux d'aménagement de la Salle Aragon, de l'École Nelson Mandela et de la

Maison de Quartier, le quartier de la Briquette se transforme » a indiqué le 1<sup>er</sup> Magistrat.

Il est néanmoins à déplorer que la Ville de Marly n'ait pas été retenue pour l'instant dans la seconde tranche du plan de rénovation urbaine.

Toutefois, Patrick KANNER, Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, lors de sa récente venue, a tenu des propos rassurants quant à l'intégration du quartier de la Briquette dans la nouvelle liste des quartiers prioritaires, ce qui a fait dire à Monsieur le Maire : « Nous espérons poursuivre ce chantier dans ce quartier qui en a bien besoin ».

## BOURSES INITIATIVE JEUNES

Thibault FASQUELLE, Animateur au Jardin d'Enfants « la Perdirole », est un sportif accompli.

Outre sa passion pour l'athlétisme, il est, depuis l'âge de 8 ans, féru de moto.

À 21 ans, son permis moto obtenu, Il acquiert une KAWASAKI routière puis en 2011, il roule en 750 KAWASAKI. Il s'entraîne au cross avec une 125 YAMAHA, sur les terrains de Condé sur Escaut, Armentières, Avesnes sur Helpe... et à Loon Plage, très bon circuit, idéal pour préparer l'enduro. Et en 2014, il décide de s'attaquer à l'Enduropale, le rendez-vous incontournable des motards, et s'achète alors une moto 250 YZF.

À la recherche de partenaires, Thibault a sollicité la Municipalité de Marly qui a répondu favorablement. Grâce au dispositif Bourse Initiative Jeunes, la Ville a pu financer l'achat de matériel et une partie de son équipement. Sur le parvis de l'Hôtel de Ville, le mercredi 21 janvier 2015, Thibault, posant fièrement aux côtés de sa moto, a d'ailleurs reçu les encouragements de Monsieur le Maire, Fabien THIÉMÉ.

Créée en 2010, la bourse a pour objectif d'encourager les jeunes à mettre en place des actions tout en les accompagnant financièrement.

En 2014, 11 projets ont ainsi pu voir le jour.



Thibault FASQUELLE réalise son rêve : courir l'Enduro des Sables du Touquet



## Bienvenue...

FAJRI Louna Layina 13 novembre  
 VILLE Léonard Paul Gabriel 17 novembre  
 BRAHMI Assma 23 novembre  
 LEGRAIN Rose Amélie 02 décembre  
 JORION Dylan Jean-Claude Fabrice 07 décembre  
 AMAR YOUCEF Yusra 11 décembre  
 BELKACEMI Issam 12 décembre  
 MOUSTAGHFIR Nassim 13 décembre  
 BATTEAU Kenzo 15 décembre  
 SELVARAJU Rhéa 15 décembre  
 PREVOST Melvyn Patrick Michel 16 décembre  
 CLEMENT MELLA Aurélien René André 21 décembre  
 EL YAAGOUBI Naïl 26 décembre  
 AUFFRAY Juliette Hélène Danielle 28 décembre  
 BOUTAHAR Amine Daoud 29 décembre  
 KAÏEB Yasmine Meryam 31 décembre  
 PROUX Noâm Julien 02 janvier  
 SELMOUNI Kheir-Eddine 03 janvier  
 BOULHEM Adam 05 janvier  
 LAUWERS Inès Mélanie Chloé 05 janvier  
 LOCOGE Lanna 07 janvier  
 HAMMOU Anes Abdelillah 07 janvier  
 PIERRE Clémence Julie Pauline 08 janvier  
 DURMARQUE Ryan 08 janvier  
 WITCZAK Nolann 08 janvier  
 MORELLE LEFEBVRE Flavie Carole 12 janvier  
 SHLADI Zakaria 18 janvier  
 DERCHE Leana 21 janvier  
 DERCHE Elia 21 janvier  
 ZAROURI Mohamed-Lamine 22 janvier  
 BORDEAU Léo Xavier Ludovic 23 janvier  
 SÉNÉCHAL Léane Jocelyne Dominique 28 janvier  
 BENOIT Victor Romain Geoffrey 28 janvier  
 FRAHNE Arizona Adeline 01 février

## Félicitation...

LEMAIRE Ludovic Roger André et SEVREZ Ludivine  
 Michèle Maria Henriette 20 décembre  
 BAI ICHE Abderrahmane et DUSI Lila 20 décembre

## Au revoir...

TAILLEZ René Charles veuf de Marie Thérèse SCHUBERT 74 ans  
 FAËNE Marie Thérèse veuve de Kléber Joseph FLEURY 77 ans  
 WITT Jeanne Gabrielle veuve de Ignace ZYCH 88 ans  
 FRAPPART Jacqueline Gabrielle veuve de Pierre Julien LOBRY 84 ans  
 ARENA Vincenzo époux de Françoise Marie Josette VALNET 76 ans  
 DAILLY Eliane Jeanne Louise veuve de Pierre Robert Claude PERRON 81 ans  
 GÉNOT Jacques Jules Lucien époux de Jacqueline Yvonne Gilberte MAES 82 ans  
 BARRÃO Jacky André divorcé de Marie-France Olga DELCROIX 71 ans  
 VILCOT Huguette Elise Germaine veuve de Francis Albert DIEUDONNÉ 89 ans  
 BLANCHART Robert Désiré veuf de SPLINGARD Andrée Julia 88 ans  
 COULOM Chantal Ginette épouse de DUEE Gérard Jules 59 ans  
 DUFOUR Yolande Georgette Cordule épouse de HAQUETTE Gabriel Arthur Joseph 88 ans  
 PETIT Marc Achille époux de Jeannine Alberte Félicie CHEVAL 80 ans  
 WIBAUT Marie-Agnès Claudine Nicole, célibataire 54 ans  
 COPIN Huguette Emilienne Germaine veuve de GUILLOIS Robert Alexandre Reneld 91 ans  
 LEFEBVRE Jacqueline Marcelle veuve de DUCHILLIER Albert François 88 ans

HÉGOT Paulette Marie Jeanne veuve de Jean Marcel WANTELET 91 ans  
 PARMENTIER Aline Marie-Louise veuve de LEGRAND Léon Célestin 87 ans  
 BONENFANT Robert Marcel époux de DEPLETTE Lucienne 90 ans  
 COTELLE Maxime Edmond époux de Paulette Simone Marcelle VERDIER 92 ans  
 RUFFIN Adèle Louise Henriette célibataire 78 ans  
 LOIRS Myrella veuve de Maurice Jules DUQUENOY 89 ans  
 GILLOT Jeannine Eugénie épouse de Roland Arthur CARLIN 84 ans  
 DEMONCHAUX Guy José divorcé de Myriam KASPRZAK 64 ans  
 DUCARNE Georgette veuve de Fortuné AUDEGOND 94 ans  
 PIMONT Pierre Henri Jean Paul veuf de Thérèse Louise Hélène Marguerite LENOIR 84 ans  
 ANGLADE Jean-Claude époux de DELSAUT Reine-Claude 66 ans

La Famille MASSINON  
 5 générations présentes sur cette photo  
 Gilberte, Addie, Sylvie, Adeline et Jehden



## EXPRESSION des groupes

### Groupe de la Majorité Municipale

Si l'hiver n'est pas la saison la plus propice aux chantiers, la Ville n'en réalise pas moins tout au long de l'année des travaux d'importance diverse, destinés à améliorer le cadre de vie des habitants, à répondre à des questions de sécurité ou bien encore à préparer les interventions de l'été.

Parmi les multiples petits travaux réalisés un peu partout dans la ville, des trottoirs ont ainsi été refaits rue Jean-Sébastien Bach et chemin latéral (près de la Maison des Associations).

Les peupliers du stade Denayer, dont les racines avaient commencé à s'attaquer aux canalisations et qui représentaient un danger pointé par les riverains, ont été abattus dans les règles de l'art. Le moment venu, ils seront remplacés de la même manière par des essences plus appropriées.

Au travers de ces travaux de proximité, la Municipalité entend répondre aux besoins exprimés par les habitants, qui, mieux que quiconque, connaissent leur ville et les aménagements qui peuvent la rendre plus agréable à vivre au quotidien.

**Francis BROUET** Conseiller Municipal délégué au suivi des petits travaux et relations avec les habitants

### Groupe Socialiste

Le Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, Monsieur Patrick KANNER, a inauguré la nouvelle maison de quartier de La Briquette ce 23 janvier 2015.

C'est un honneur de pouvoir bénéficier de la venue d'un ministre Socialiste à MARLY. Cela démontre que le dossier de rénovation de La Briquette retient toute l'attention de notre Ministre. Cette maison de quartier est un outil de lien social et il est nécessaire d'associer nos concitoyens à l'amélioration de leur environnement et de leur habitat.

79 logements individuels et certains collectifs sont à traiter dans le cadre d'un programme de démolition/reconstruction. L'attention particulière de notre Ministre permet la prise en compte de ce dossier dans les projets d'intérêts régionaux et l'inscription dans le contrat Plan Etat/Région se fera si celui-ci est pertinent, équilibré et co-financé.

Les élus Socialistes continueront à s'investir dans les études de ce projet afin de pouvoir finaliser la réhabilitation du quartier de La Briquette.

**Yves FLOQUET** Conseiller Municipal délégué au Logement

### Groupe de l'Opposition

Le respect en politique

Les hommes politiques confondent malheureusement, et de plus en plus, le débat public avec les jeux du cirque. Certains passent plus de temps à insulter leurs opposants qu'à travailler.

Cela a malheureusement des conséquences fâcheuses car les citoyens, lassés, ne les écoutent plus et désertent les urnes en s'abstenant de plus en plus à chaque élection.

Pour retrouver votre confiance, nous devons balayer devant notre porte et avoir un comportement plus responsable et respectueux. C'est pour cela que je n'ai pas souhaité répondre au dernier tract du maire actuel. Cette manière de faire de la politique est dépassée. Rien ne justifie autant de violence et de malhonnêteté intellectuelle. Je comprends qu'il puisse être fâché du rappel de certains faits historiques mais pourquoi contester l'évidence ? C'est bien lui qui a fait le choix d'augmenter les impôts et c'est bien Philippe Duée qui est à l'origine du foyer pour autistes. M'attaquer personnellement ne changera pas la réalité des choses.

J'espère que ma génération d'élus saura se montrer plus digne et ne reproduira pas ces comportements qui dégradent l'image de l'ensemble de la classe politique.

**Jean-Noël VERFAILLIE**

## ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES DES 22 ET 29 MARS 2015

Les élections Départementales auront lieu les dimanches 22 et 29 mars 2015 de 8h à 18h. Il est rappelé qu'une pièce d'identité est indispensable pour voter.

Par ailleurs, un véhicule communal sera mis à la disposition des personnes âgées et/ou handicapées, afin de leur permettre de se rendre au bureau de vote.

Les personnes intéressées par ce service peuvent se faire inscrire en Mairie, au Service Élections, jusqu'au jeudi 19 mars et le jeudi 26 mars 2015 à 17h30, en appelant le **03 27 23 99 00**.

## LES RENDEZ-VOUS CAF DU NORD Vous devez effectuer une démarche auprès de la Caf.

**Il n'est pas nécessaire de vous déplacer.** Rendez-vous directement sur notre site [caf.fr](http://caf.fr) où vous pouvez gérer votre dossier personnel, espace «Mon Compte». Votre numéro d'allocataire et votre code confidentiel sont indispensables.

Des bornes Caf en libre-service sont également à votre disposition sur l'ensemble du territoire.

## LA MARINE NATIONALE RECRUTE

Vous avez entre 17 et 29 ans, d'un niveau 3<sup>e</sup> à bac + 5, la Marine Nationale vous propose pour l'année 2015 jusqu'à 3 000 emplois dans 50 spécialités différentes.

Plus d'informations auprès du CIRFA Marine Lille (47, rue Jacquemars Gielée – 59000 LILLE) ou au CIO de Valenciennes (2, rue Henri Lemaire – 59300 VALENCIENNES).

Un seul numéro : **03 20 57 63 46**  
[www.etremarin.fr](http://www.etremarin.fr)

## ENQUÊTE SUR LE CADRE DE VIE ET LA SÉCURITÉ

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), en partenariat avec l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (Ondrp), réalise du 2 février au 2 mai 2015, une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité.

Cette enquête vise à mesurer la qualité de l'environnement de l'habitat et l'insécurité. Par ailleurs, elle vise à connaître les faits de délinquance dont les ménages et leurs membres ont pu être victimes.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

## PROPRETÉ ET GESTION DES DÉCHETS Pensez-y au quotidien !

Les poubelles ménagères doivent être stockées à l'intérieur des propriétés et ne doivent être déposées sur le trottoir qu'après 19h la veille du ramassage et retirées avant 19h le jour de la collecte. Il est également de la responsabilité de chaque propriétaire d'assurer l'hygiène et la sécurité des abords de son domicile.

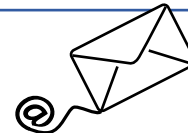
## BALAYAGE MÉCANISÉ DES FILS D'EAU

- Floralia : 14 avril 2015
- Centre Ville : 15 avril 2015
- La Briquette : 16 avril 2015
- Extérieurs et grands axes :  
17 avril 2015.

## INFORMATIONS DE L'ASSURANCE MALADIE DU HAINAUT

**Avec les médicaments génériques,  
vous préservez le système de santé  
en toute sécurité.**

Pour en savoir plus sur les génériques, vous pouvez aussi consulter le site de l'Assurance Maladie : [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)



## SAMEDI 07 MARS 2015

14h00 à 19h00 - Salle des Fêtes

**Salon des Savoir-Faire ou l'Art d'être une Femme (expositions-ventes et démonstrations) à l'occasion de la Journée Internationale de la Femme**

## MERCREDI 11 MARS 2015

14h00 à 17h30 - Salle des Fêtes

**Concours de Chapeaux Fleuris organisé par l'EH PAD «Les Magnolias»**

## 12, 20 ET 26 MARS - 02, 09, 16 ET 23 AVRIL 2015

10h00 à 16h30 - Collège Alphonse Terroir

**La Ville de Marly organise un Théâtre-Forum avec l'Association T'OP! Théâtre de l'Opprimé**

Séances d'atelier avec les élèves du collège dans le cadre de la représentation « Discriminations et Violence » du 24 avril 2015

## SAMEDI 14 MARS 2015

19h30 - Salle Schumann

**Concert du Jeune Orchestre du Hainaut-Cambrésis**

## DIMANCHE 15 MARS 2015

09h30 à 22h00 - Salle Dumont, Stade Denayer

**Festival de Majorettes organisé par les Amaryllis de Marly**

Boulodrome Marcel Lekadir

**Concours de Pétanque organisé par la Pétanque de Marly**

## SAMEDI 21 MARS 2015

15h00 - Restaurant « Les Forges » rue Émile Drue

**Un Café Littéraire à Marly organisé par l'Association ACCES**

Venez rencontrer Yves DURLIN, auteur du recueil de poèmes: «Inlepleutjamaisentrelesgouttes»

## 21 MARS 2015

20h00 - Église Saint Pierre de La Briquette

**Concert de Printemps de l'Orchestre d'Harmonie de la Ville de Marly et du Quatuor Epsilon**

## DIMANCHES 22 ET 29 MARS 2015

08h00 à 18h00

**Élections Départementales**

## DIMANCHE 29 MARS 2015

09h00 - place Gabriel Péri

**Parcours du Cœur** (2 parcours de marche 5 et 10 km)

Inscriptions sur place à partir de 08h30

## DIMANCHE 05 AVRIL 2015

Dès 09h00 - Stade André Denayer

**Mémorial Raymond Dumont**

**Courses pédestres sur route : 3, 5 et 10 km - Marche familiale et marche nordique 5 km**

**Course enfants suivie d'une Chasse aux œufs**

## SAMEDI 11 ET

## DIMANCHE 12 AVRIL 2015

Salle des Fêtes - Salle du Conseil et des Mariages - Salle Polyvalente École Maternelle Jules-Henri Iengrand

**Fêtes du livre, «Faites des histoires»**

**6<sup>ème</sup> Salon du Livre**

**Rencontres, Dédicaces, Auteurs, Illustrateurs, Éditeurs, Spectacles, Ateliers Créatifs, Jeux de piste, Contes...**

**Troc' Livres**

**Participez au Concours : «Au pied de la lettre»**

**téléchargez le règlement sur : [www.marly.fr](http://www.marly.fr)**

## JEUDI 16 AVRIL 2015

Entre 12h00 et 12h30 - Avenue Henri Barbusse près des Services Techniques

**Passage de la Course Cycliste «Grand Prix de Denain»**

## SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 AVRIL 2015

Salle des Fêtes - Salle du Conseil et des Mariages

**Concours organisé par la Société des Meilleurs Ouvriers de France Région Nord-Pas de Calais**

## VENREDI 24 AVRIL 2015

Matin et après-midi - Salle Polyvalente du Collège Alphonse Terroir

**Représentations du Théâtre-Forum «Discriminations et Violence» par les élèves du Collège Alphonse Terroir organisé par la Ville de Marly avec l'Association T'OP! Théâtre de l'Opprimé**

## MERCREDI 29 AVRIL 2015

Salle des Fêtes

**Cérémonie du 1<sup>er</sup> Mai**

**Mise à l'Honneur des Médillés du Travail et de leur Entreprise**

## VENREDI 1<sup>er</sup> MAI 2015

08h00 - Golf Club de Valenciennes - 33 rue du Chemin Vert

**Golf - Coupe du Maire de la Ville de Marly**

## DIMANCHE 17 MAI 2015

10h00 - Salle des Fêtes

**Cérémonie des Noces d'Or, de Diamant et de Palissandre**

## SAMEDI 23, DIMANCHE 24 ET LUNDI 25 MAI 2015

Stade Denayer

**Tournoi International Léon DESMENEZ organisé par l'USM Marly**

## Chiara Zocchi :

### d'Olga au Salon du Livre de Marly

Dans le cadre du Contrat Local d'Education Artistique (CLEA), la Ville de Marly, en collaboration avec Valenciennes Métropole, le Ministère de la Culture (DRAC Nord-Pas-de-Calais), l'Education nationale et le Printemps culturel, accueille jusqu'au mois d'avril une « résidence-mission ».

Chiara Zocchi est une artiste touche-à-tout : à l'âge de 17 ans, dans son pays natal, l'Italie, elle publie un premier roman édité à plus de 70 000 exemplaires, Olga ; un véritable phénomène littéraire traduit dans de nombreuses langues, mais désormais introuvable.

Sauf au Salon du Livre de Marly, les 11 et 12 avril prochains, dans le cadre d'un projet original.



Les visiteurs du salon pourront se prêter au jeu de la « traduction imaginaire » d'un extrait d'Olga, de l'italien vers le français. Vous l'aurez compris, nul besoin de maîtriser l'italien pour réaliser cet exercice qui consistera, en fait, en une interprétation de ce passage, et non à une traduction littérale.

Moyennant quoi les participants recevront un ticket qui leur ouvrira les portes d'un concert privé. Un concert tellement privé que chaque spectateur aura les artistes pour lui seul. En l'occurrence, les Petits Chanteurs de Marly, accompagnés de Julie Peudecœur à la guitare, qui interpréteront de courtes chansons de... Chiara Zocchi !

Dans le cadre du CLEA et de sa résidence-mission à Marly, Chiara Zocchi travaille ainsi depuis le mois de décembre avec les Petits Chanteurs de Marly, à l'élaboration et la répétition de ces chansons. Plus que l'œuvre en elle-même - ici, ces concerts privés -, c'est tout le processus qui y mène qui constitue l'intérêt de cette résidence artistique.



## PARTENARIAT RENOUVELÉ pour les sections sportives scolaires de Marly

La Municipalité, l'US Marly et les établissements scolaires du second degré de la Ville ont réaffirmé leur engagement auprès des sections sportives Football, lors d'une signature de convention entre MM. Fabien THIEME, Maire de Marly, Thierry PEUDECCEUR, président de l'USM, Jean-Pierre PAUL, principal du collège Alphonse Terroir, Patrick VAN WYNEN-DAELE, proviseur du lycée François Mansart et Jean-Marie FERMON, représentant Bernard CAZIN, président du District Escaut.

La section sportive Football du collège a été créée en 2001, en partenariat avec l'USM et sur proposition de M. Vincent DEVORSINE, alors éducateur au sein du club de foot. La section sportive a commencé à travailler avec deux niveaux (6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>), avant une ouverture aux 4<sup>e</sup>/3<sup>e</sup> dès la deuxième année. A ce jour, 40 collégiens fréquentent la section régulièrement.

En 2013, sur proposition de M. Camille PARMENTIER, professeur d'EPS, l'idée a été émise d'ouvrir une section sportive au lycée François Mansart : pour les élèves de seconde, la première année, et, dès l'année suivante, pour les élèves de première également. Ce sont ainsi quelque 25 jeunes, déjà, qui fréquentent la toute jeune section sportive Football du lycée.

## VIE Sportive



## GO FIGHT

### une belle affiche pour un gala de Boxe Thaï de haut niveau

Une salle Raymond Dumont archicomble et une ambiance de plus en plus soutenue, à mesure que la soirée avançait et que les combats gagnaient en intensité : le gala de Boxe Thaï organisé le 31 janvier dernier par Anthony XERRA et le club de Muay Thaï de Marly a tenu toutes ses promesses. Ce soir-là, le spectacle était autant dans la salle que sur le ring. En plus des boxeurs amateurs à professionnels qui se sont succédé lors de combats d'anthologie, pour certains, l'on dénombrait en effet dans l'assistance des invités d'honneur tels que les champions du monde de la discipline Jérôme LE BANNER, Jo PRESTIA et Guillaume KERNER, l'acteur et chorégraphe Abdel QIS-

Si et le champion d'Europe poids-lourds de boxe anglaise Johan DUHAUPAS.

Sans oublier l'acteur et réalisateur Mathieu KASSOVITZ, qui a été accueilli par M. Fabien THIEME, Maire de Marly, présent en compagnie de plusieurs membres du Conseil municipal. Mathieu KASSOVITZ qui s'est ensuite prêté de bonne grâce au jeu des photos avec le public.

La soirée a également été placée sous le signe de la solidarité, grâce aux deux tombolas organisées en marge du gala, au profit des associations CHOISIR L'ESPOIR, qui vient en aide aux enfants atteints du cancer et à leur famille, et JUSTE COMME TOI, dédiée à Safia, une jeune Marlysienne atteinte du syndrome de West, une forme rare d'épilepsie.



Retrouvez en détail et en images, toutes vos informations municipales sur [www.marly.fr](http://www.marly.fr)